

Modification n°2 - La Thuile - Grand Chambéry (Savoie)

Mission : Modification

Equipe : n.chomaz urbaniste, terre d'urbanisme

2017

Contenu : réalisation complète du dossier

Coordonnées du Maître d'ouvrage :

Grand Chambéry

106 allée des Blachères

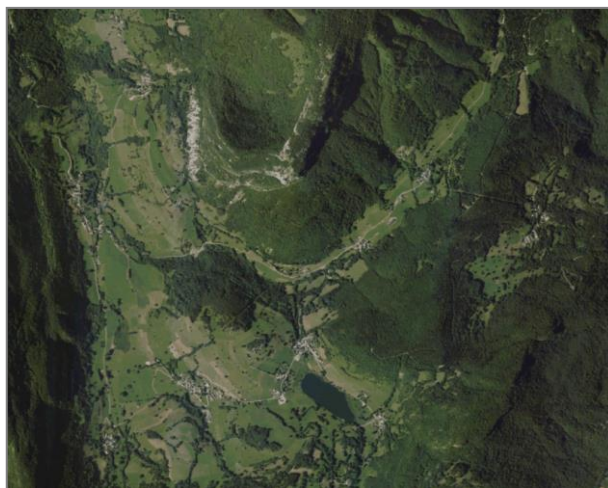
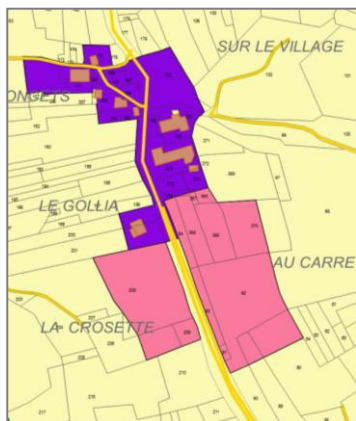
73000 Chambéry

Téléphone: 04-79-96-86-00

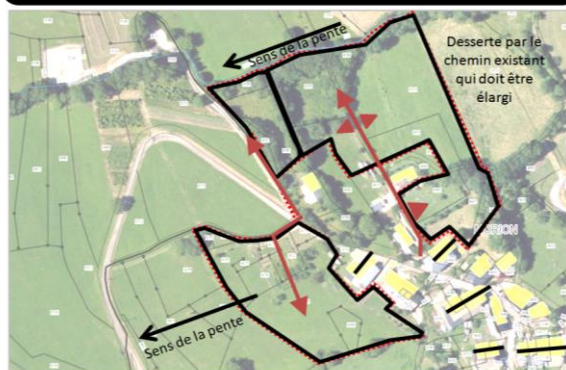
Courriel: catherine.mas@chambery-bauges-metropole.fr

La municipalité a souhaité faire évoluer son document d'urbanisme pour le rendre plus adapté au contexte agricole actuel de la commune:

Modification de zonage et de l'OAP de Morion pour permettre à un agriculteur de construire d'un bâtiment d'élevage à proximité de son siège au hameau Nécuidet. Modification du plan de zonage et de l'OAP pour réduire la zone AU au hameau des Poncets.



PLU de LA THUILE – Orientation d'Aménagement et de Programmation de la zone AU de Morion
 Surface de la zone: 24 133 m²
 Objectif général: prévoir une urbanisation de la zone AU de Morion adaptée au contexte
 -Favoriser une urbanisation cohérente et organisée poursuivant la structure du hameau situé à proximité du chef-lieu
 - Préserver l'activité agricole



LÉGENDE COMMENTÉE Zones urbanisables par opération d'aménagement d'ensemble.

↑ **-Accès et desserte:** principes de desserte indiqués sur le schéma ci-contre.

▬ **-Architecture et intégration paysagère:** Volumes en longueur implantés dans le sens de la pente avec sens de faitages dans le sens de la pente. Privilégier une implantation dans la pente.

- **Gestion de l'eau:** raccord au réseau d'assainissement collectif, gestion globale des eaux pluviales.

Extrait de zonage

